


L'Europe en région Centre-Val de Loire,
une chance pour tous.



Recherche et développement, numérique, transition énergétique,
formation, emploi, économie...

PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER-FSE-IEJ
CENTRE-VAL DE LOIRE 2014-2020

EVALUATION D'IMPACT PORTANT SUR LE VOLET R&D&I et ENTREPRISES DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER-FSE-IEJ CENTRE-VAL DE LOIRE 2014-2020

Évaluation réalisée par EDATER et ERDYN en 2020 pour apprécier la contribution des axes Recherche Développement et Innovation et de l'axe Entreprises du Programme Opérationnel au développement régional.

Obligation réglementaire, elle s'est déroulée à un moment charnière entre les deux programmations, dans un contexte de crise sanitaire et de conséquences incertaines sur l'innovation et la compétitivité régionale.

Les différentes investigations réalisées pour cette étude sont : reconstitution des logiques d'intervention, études de cas, entretiens, enquêtes auprès des bénéficiaires et recroisement données SIRENE et RNCS.

AXE 1

Une société de la connaissance

61,6M€

OBJECTIF 1

ACCROÎTRE INVESTISSEMENTS ET COMPÉTENCES DANS 5 DOMAINES POTENTIELS DE SPÉCIALISATION

- ✓ Soutenir les investissements dans les équipements recherche dans les DPS. 40% des montants de l'axe
- ✓ Soutenir les programmes de recherche.

Une forte concentration des opérations autour des Domaines de spécialisation, soulignant la pertinence de la S3 malgré son périmètre relativement restrictif

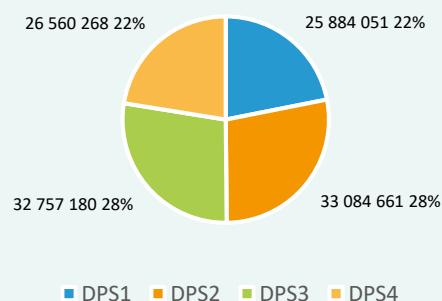
- DPS 1 : Ingénierie et métrologie environnementales pour les activités fortement consommatrices de ressources naturelles
- DPS 2 : Biotechnologies et services appliqués à la santé et à la cosmétique
- DPS 3 : Conception de systèmes pour le stockage de l'énergie
- DPS 4 : Technologies de l'efficacité énergétique pour la construction, l'usage et la rénovation des bâtiments
- DPS 5 : TIC et services pour le tourisme patrimonial

BUDGET : 61% des € programmés de l'axe 1

OBJECTIF 2

ACCROÎTRE DE 50 % LE NOMBRE D'ENTREPRISES INNOVANTES

- ✓ Fournir un environnement favorable aux entreprises dans leurs démarches d'innovation.
- ✓ Accompagner les projets de recherche, de développement et d'innovation individuels ou collaboratifs.



BUDGET : 39% des € programmés de l'axe 1

Une plus-value confirmée en matière de partenariat public-privé, mobilisation de co-financeurs, accès à des équipements de pointes.

Des effets visibles au niveau régional avec une dépense intérieure de recherche et développement expérimental qui augmente sur la période aussi bien concernant les dépenses de R&D des entreprises que celles des administrations.

Des résultats qui se traduisent par une augmentation de la production de publication scientifique ou et de la visibilité / attractivité dans l'écosystème.

Des impacts économiques qui sont en revanche encore difficilement perceptibles, la Région étant encore en retrait en matière de création de start-up, Jeunes Entreprise Innovante ou encore sociétés déclarant du CIR ou CII.

- ⇒ Explications possibles : difficultés du système de transfert (fermeture de la SATT régionale notamment) et prépondérance d'investissements dans des équipements dont les résultats peuvent arriver à plus long termes (ex. DPS1 ou DPS3).

Une société porteuse d'emplois

20,6M€

OBJECTIF 1 STIMULER, DÉVELOPPER ET PÉRENNISER LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISES

- ✓ Développer l'entrepreneuriat porté par des publics sensibles et féminin
17% des € programmés de l'axe
- ✓ Soutenir la création et la reprise d'entreprises par l'accompagnement, le conseil et le suivi des créateurs/ repreneurs
13% des € programmés de l'axe

Des entreprises accompagnées qui sont plus solides que la moyenne régionale, avec 79% d'entre-elles toujours actives au bout de 3 ans.

Potentiel de création de 13 352 emplois sur la période (chef entreprise + salariés), dont plus de 10 000 durables.

En 2019, le nombre de créations d'entreprises en Centre-Val de Loire atteint son plus haut niveau historique, en forte augmentation et légèrement supérieur au niveau national.

BUDGET : 30% des € programmés de l'axe 2

OBJECTIF 2 PRÉSERVER L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

- ✓ Aider au renforcement du capital humain et à la structuration des filières
6% des € programmés de l'axe
- ✓ Soutenir la mise en réseaux
5% des € programmés de l'axe
- ✓ Favoriser les investissements productifs
32% des € programmés de l'axe
 - Subventions avec un effet incitatif avéré et effet d'aubaine limité
 - Projets d'investissement de modernisation de l'appareil productif pour l'adaptation et la résilience des TPE et PME régionales plutôt traditionnelles
 - Maintien, voire amélioration de l'activité économique (+14% de CA) des entreprises aidées
 - Création modérée d'emplois (2 par entreprises)
- ✓ Apporter une garantie financière
27% des € programmés de l'axe
Abondement tardif d'un instrument Bpifrance pour faire face à la crise Covid-19

BUDGET : 70% des € programmés de l'axe 2

Les enjeux et préconisations pour 2021-2027

Le programme 2021-2027 s'inscrit dans un contexte particulier, post crise sanitaire (COVID-19) dont les conséquences ne sont pas encore pleinement appréciables même si la dynamique d'investissements privés sera vraisemblablement impactée.

Mais la crise peut également amener des opportunités : reprise, fusion-acquisition, réimplantation sur les territoires, développement de nouveaux produits...

Dans ce contexte, le PO devra notamment assurer une cohérence et articulation avec les financements REACT EU comme avec le Plan France Relance, en particulier le PIA 4 et les outils Bpifrance.

❖ Développer la valorisation des résultats et le transfert :

Si la période 2014-2020 est plutôt marquée par un soutien fort à la R&D (équipement et projets), les résultats issus de ces investissements doivent pouvoir être pleinement valorisés notamment en :

- ✓ Renforçant l'écosystème d'innovation (valorisation, transfert, incubation, etc.)
- ✓ Finançant prioritairement la recherche appliquée et les phases aval (préséries, certifications...)
- ✓ Poursuivant le soutien aux innovations de services, organisationnelles et de commercialisation – marketing

❖ Renforcer la performance de la politique d'accompagnement à la création & reprise d'entreprise

- ✓ Ajuster les modalités de mise en œuvre, via groupement d'opérateurs et intégration de la notion de parcours, de financement (marché public) ainsi qu'un système de suivi de la performance
- ✓ Traiter de manière distincte et renforcée la transmission- reprise du fait d'enjeux spécifiques et la création de start-up sur le territoire, via une gamme d'outils : prêts d'honneur, incubateurs, capital-risque...

❖ Accélérer la transition des PME régionales

- ✓ Le PO devrait permettre de consolider l'offre de soutien pour le renforcement des capacités de production des entreprises et surtout la transition industrielle et la diversification (ou pivot stratégique) via des mesures plus incitatives que pour de la simple modernisation ainsi que le déploiement d'instruments financiers dédiés notamment pour pouvoir soutenir les ETI régionales (non éligibles aux subventions).